



Proposition de rencontre intersyndicale : **Chaîne pénale, surpopulation et rôle de l'administration pénitentiaire**

LETTRE OUVERTE

***Aux Secrétaires Généraux des syndicats
Du ministère de la Justice***

Objet : Proposition de rencontre intersyndicale : chaîne pénale, surpopulation et rôle de l'administration pénitentiaire

Mesdames, Messieurs les Secrétaires Généraux,

Les événements récents, largement relayés et désormais connus de tous, ont une nouvelle fois mis en lumière les fragilités majeures d'une chaîne pénale devenue incohérente, déconnectée et souvent incapable de répondre aux impératifs de sécurité, de cohérence et d'efficacité qui devraient pourtant constituer son socle.

Alors que la surpopulation carcérale atteint des niveaux historiques, que les matelas au sol se multiplient chaque mois, que des milliers de bracelets électroniques demeurent inutilisés et que les aménagements de peine s'effondrent, les décisions prises « hors-sol » de bon nombre de magistrats aggravent encore davantage une situation déjà critique.

Les personnels qui absorbent, au quotidien, l'intégralité des conséquences de ces choix sont avant tout ceux de l'administration pénitentiaire.

Dans ce contexte, certaines décisions judiciaires récentes, en contradiction frontale avec les avis techniques de terrain, interrogent légitimement l'ensemble des professionnels du ministère. Elles renforcent un constat désormais largement partagé : le système ne peut plus fonctionner durablement si ceux qui gèrent la population pénale, évaluent les situations, interviennent auprès des personnes détenues et alertent sur les risques demeurent écartés des décisions les plus structurantes.



Aussi, et sans entrer dans une logique de confrontation stérile, il devient nécessaire de poser lucidement la question du rôle réel de l'administration pénitentiaire dans la politique d'exécution des peines.

Nous sommes convaincus que cette réflexion mérite d'être portée collectivement par les organisations syndicales du ministère de la Justice, à l'exclusion naturelle de celles dont la position institutionnelle serait directement conflictuelle.

C'est pourquoi nous vous proposons une rencontre intersyndicale, afin d'échanger sur la situation actuelle et d'examiner ensemble la possibilité d'élaborer une plateforme revendicative commune, centrée sur une exigence simple : que l'administration pénitentiaire retrouve, demain, une place centrale dans l'application des peines, pleinement alignée avec les réalités du terrain et les impératifs de sécurité collective.

Cette démarche se veut à la fois responsable et constructive. Elle n'a pas vocation à opposer les corps, mais à rétablir une cohérence indispensable au bon fonctionnement du service public de la justice.

Nous sommes convaincus que nos organisations, chacune avec leur culture, leurs priorités et leur légitimité, peuvent converger sur un constat commun et bâtir une réponse solide face à une situation dont personne ne peut aujourd'hui nier la gravité.

Nous vous invitons à nous faire savoir si vous seriez intéressés par cette rencontre. Dès réception de votre réponse, nous conviendrons ensemble d'une date en fonction de vos disponibilités, afin d'organiser cet échange dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux, en l'assurance de notre considération syndicale.

Le Secrétaire Général



Emmanuel BAUDIN

